
**DROIT DE REPONSE DE DENIS ANTOU A M. HENRI-CLAUDE HUET
RALLYE DE SAINT-JOSEPH 2018**

« Vous êtes le seul responsable du fait qu'il n'y ait pas de rallye de Saint-Joseph en 2018 »

M. L'Adjoint chargé des Sports de la Commune de Saint-Joseph,
Par courrier en date du 6 septembre 2017, dont vous étiez destinataire en copie, j'ai demandé au Maire de Saint-Joseph une audience en vue de l'organisation du Rallye de Saint-Joseph 2018 (copie jointe). J'ai eu la secrétaire du Maire au téléphone le jour même pour m'assurer de la réception et je vous ai eu, vous-même personnellement, au téléphone à ce sujet le 12 septembre 2017.

Ce courrier indiquait très clairement que cet accord devait intervenir avant le 29 septembre 2017, date de l'inscription des épreuves 2018 au calendrier de la FFSA.

Pour ma part, l'engagement que j'avais pris avec vous en février 2017 a donc été respecté.

Concernant les termes que vous utilisez dans votre déclaration publique à mon égard, sachez que mes avocats en sont saisis.

Vous avez délibérément choisi de ne pas donner de suite à notre demande, pour des raisons qui vous appartiennent, et vous devez assumer seul désormais les conséquences de vos choix devant votre population et les acteurs économiques de Saint-Joseph.

Nous n'avons obtenu aucune réponse à notre courrier, à nos mails et à nos appels, mais vous adressez à plusieurs communes votre courrier de ce 23 mars 2018, alors que vous savez déjà que le rallye de St-Joseph de mai 2018 n'a pas reçu d'autorisation. Votre courrier, contenant deux fausses affirmations, porte un préjudice grave au sport automobile.

Pour rappel, les droits de date et d'organiser le rallye de Saint-Joseph n'appartiennent pas juridiquement à la Commune de Saint-Joseph, seule notre ligue est propriétaire du label « Championnat de La Réunion des Rallyes » et le Rallye n'est pas inscrit au calendrier de notre ligue qui est un préalable à tout autre.

Je vous invite donc à respecter strictement les prérogatives des différentes institutions.

Nous sommes néanmoins prêts à rencontrer M. Le Maire, avec vous, comme nous l'avons indiqué par mail à son directeur de cabinet ce vendredi 13 avril avant la parution de cet article, en vue de convenir de meilleures relations entre nos institutions.

Salutations. Denis ANTOU, Président Délégué